



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE  
L'INDUSTRIE DES MINES  
ET DE L'ENERGIE DE  
NOUVELLE-CALEDONIE

Service Industrie

1ter rue Unger  
BP 465  
98845 Nouméa Cedex

Téléphone :  
27 02 30

Télécopie :  
27 23 45

N° CS13-3160-SI-1588/  
DIMENC

*Le Directeur*

Nouméa, le

26 JUIN 2013

à

Monsieur LE GERANT DE LA  
Station Mobil Cap Vert  
230 bis, rue Jacques Iekawé  
PK6  
98800 NOUMEA

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)  
Dossier n°CE13-3160-SI-1389/TDESI\_0902/ID\_956

Référence : Courrier n° CE13-3160-SI-1389 du 5 juin 2013 relatif à votre déclaration  
d'une station service MOBIL – PK6 – commune de NOUMEA

Pièce jointe : 1 avis

Monsieur,

Par courrier cité en référence, vous m'avez transmis votre déclaration concernant l'exploitation d'une station service Mobil sise 230, rue jacques iekawé - PK6 – commune de NOUMEA.

Après examen, il s'avère que votre déclaration n'est pas conforme au regard des dispositions de l'article n° 414-4 du code de l'environnement de la province Sud.

En conséquence, je vous invite à régulariser votre déclaration dans un délai d'un mois et à l'adresser à Madame la Présidente de l'assemblée de la province Sud – direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie – service de l'industrie - BP 465 – 98845 Nouméa cedex, en tenant compte de l'avis de l'inspection des installations classées ci-joint. Dans l'attente, l'instruction de votre demande est suspendue.

Cette affaire est suivie par inspecteur des installations classées au sein de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (27.02.98) qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuellement nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du service de l'industrie  
Inspecteur des installations classées

Justin PILOTAZ

## DOSSIER DE DECLARATION

### AVIS DE L'INSPECTEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES

DOSSIER CONCERNANT : *Station Service Mobil Cap Vert*

DEMANDEUR : **CAP DISTRIBUTION SARL**

Réf :				Date de réception du dossier :	05/06/2013
Adresse postale :					
localisation de l'installation :		<i>PK6 230 rue Iekawé</i>			
Téléphone :		Fax :		Ridet :	<i>163799</i>
Province :	<i>SUD</i>	Commune :	<i>NOUMEA</i>	Zone PUD :	

CONTENU DE LA DECLARATION	OBSERVATIONS
1. La déclaration de l'exploitant	<i>Le formulaire de déclaration correspond à la station Mobil Faubourg Blanchot</i>
2. Nature et volume des activités	
3. Rubriques de Classement	<i>Le calcul du volume équivalent pour la rubrique 1432 est incorrect</i>
4. Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, les informations suivantes :	<i>Photo aérienne à cheval sur une autre.</i>
• l'occupation du sol	<i>manquante</i>
• les activités	
• les établissements recevant du public	
• les voies de communication	<i>manquantes</i>
• les hydrants (PI ou BI)	<i>manquants</i>
• les plans d'eau et cours d'eau	
• la vocation des bâtiments	
5. Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication :	<i>Le plan est apparemment collé sur un autre plan, ce qui le rend inexploitable. Les numéros affectés aux différentes zones ne sont pas légendés.</i>
• les zones de stockage	
• les moyens de lutte contre l'incendie	<i>Inexistants sur le plan</i>
• l'assainissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)	<i>Inexistants sur le plan</i>

Dossier déclaré :  Complet  Incomplet